

EDITORIAL



L'URPS Pharmaciens Grand Est n'a de cesse de travailler à l'amélioration de l'exercice officinal et à créer les conditions pour optimiser votre temps et vos actions. Le printemps et l'été ont été mis à profit pour créer, avec nos partenaires, les différents outils nécessaires au démarrage de la première vague d'expérimentations prévues dans le cadre du CPOM signé avec l'ARS Grand Est : entretiens motivationnels d'aide au sevrage tabagique, projet Medisis, accompagnement thérapeutique des patients sous primo prescription de chimiothérapie orale, pharmacien référent en EHPAD, dépistage du diabète de type 2.

Egalement le comité scientifique prépare activement la seconde journée URPS Pharmaciens Agora qui se déroulera le 20 septembre au palais des congrès Prouvé à Nancy. Retrouvez la plaquette d'invitation avec ce numéro et inscrivez -vous sans attendre.

Au travers de ce numéro, n'hésitez pas à remplir vos agendas avec les différentes manifestations que vous y trouverez. Les élus seront ravis de vous accueillir et vous deviendrez ainsi acteur de votre avenir et du virage que prend notre profession.

Pour vous permettre de retrouver facilement ces dates, je vous invite à parcourir le nouveau site internet de l'URPS : www.urpspharmaciensgrandest.fr. Ouvert début août, ce site vous indiquera les manifestations à venir ainsi qu'un retour sur les actions entreprises. Il permettra également au service communication, via un outil de gestion optimisé de vous solliciter plus rapidement. Nous viendrons vers vous prochainement pour des sondages qui ont pour objectif de disposer de données concrètes et nombreuses dans le cadre de nos discussions avec nos partenaires.

Bonne lecture à toutes et tous,



Christophe WILCKE,
Président

Journée AGORA

La seconde journée Agora Grand Est aura lieu le 20 septembre 2018 de 9h30 à 16h30. Elle se déroulera, comme l'année dernière, au centre de congrès Prouvé de Nancy, face à la gare et aura pour titre : « **Pharmacien d'officine, nos nouvelles missions dans le parcours patient** ».

Au travers d'une dizaine de présentations, de tables rondes interactives, venez découvrir, enrichir et parfaire vos connaissances des nouvelles missions et des outils mis à votre disposition pour optimiser la qualité de votre exercice officinal. Repérer, dépister, accompagner... sont autant d'actions qui deviendront une routine de l'exercice au bénéfice du patient, de sa prise en charge et de son parcours de soins.

Décliné sous forme de 7 missions, nous nous poserons la question de savoir si « Le pharmacien d'officine, un épidémiologiste du futur » et si « Le pharmacien d'officine est un pharmacien clinicien ».

Des intervenants de qualité et de la France entière seront présents pour vous démontrer que l'exercice des nouvelles missions rime avec exercice d'aujourd'hui.

Réservez votre journée, le déjeuner pris en commun vous sera offert et les horaires ont été faits pour que vous puissiez, pour les plus éloignés, utiliser les transports en commun. Inscrivez-vous sur le site www.agoragrandest.fr de bonne heure, car les places sont limitées. Les élus URPS et les membres du comité scientifique seront ravis de vous accueillir.



AGORA GRAND EST 2 :

Pharmacien d'officine, nos nouvelles missions dans le parcours patient.
Jeudi 20 septembre 2018 de 9h30 à 16h30 - Centre de Congrès Prouvé

Bienvenue sur le site d'inscriptions et d'informations sur la seconde journée URPS Pharmaciens Grand Est Agora.

La journée Agora du 20 septembre 2018 se déroulera, comme l'année dernière, au centre de congrès Prouvé de Nancy, face à la gare et aura pour titre : « Pharmacien d'officine, nos nouvelles missions dans le parcours patient ».

Au travers d'une dizaine de présentations, de tables rondes interactives, venez découvrir, enrichir et parfaire vos connaissances des nouvelles missions et des outils mis à votre disposition pour optimiser la qualité de votre exercice officinal. Repérer, dépister, accompagner... sont autant d'actions qui deviendront une routine de l'exercice au bénéfice du patient, de sa prise en charge et de son parcours de soins.

CHAMPAGNE ARDENNE

5^{ème} journée de l'installation des jeunes pharmaciens :

En collaboration entre l'URPS Grand Est et la faculté de pharmacie de REIMS, la 5^{ème} journée de l'installation s'est tenue toute la journée du **lundi 18 juin 2018** à la faculté de pharmacie de REIMS.

Autour des jeunes diplômés, il y a eu la présence de tous les partenaires de la pharmacie d'officine, à savoir, les grossistes-répartiteurs, les experts-comptables, les assureurs, les banquiers, les notaires etc.....

Une journée très riche où chaque jeune diplômé a eu tous les renseignements et toutes les informations concernant son installation, s'il le souhaite, en pharmacie libérale.



La matinée était consacrée à plusieurs témoignages des jeunes pharmaciens fraîchement installés en région Champagne Ardenne.

L'après-midi était consacré aux partenaires de l'officine sous forme de tables rondes avec 4 à 6 étudiants par table.

Un cadeau a été remis à chaque participant au nom de l'URPS.

Rendez-vous est déjà pris pour la 6^{ème} journée de l'installation en juin 2019 avec la participation de la CPAM de la Marne et quelques confrères de la région en fin d'exercice afin de les mettre en contact avec les jeunes diplômés.

LORRAINE

MEDISIS

Développé par le CH de Lunéville en partenariat avec l'URPS Pharmaciens Grand Est, l'ARS Grand Est et le CROP, le projet MEDISIS est un parcours innovant dédié aux aînés hospitalisés après un passage aux urgences.

Le parcours s'intéresse à la sécurisation, l'optimisation et la communication des informations relatives aux traitements médicamenteux des patients dans un contexte de e-santé. Il se décline autour de 6 actions autour du médicament (MEDISIS).

L'action 6 est un programme d'accompagnement thérapeutique (ATP) de nos aînés poly-pathologiques et poly-médicamentés se réalise en au moins 6 séances ; 2 séances sont conduites par le pharmacien ou l'infirmière de l'hôpital, les 3 séances suivantes par le pharmacien d'officine du patient, la dernière séance pluri-professionnelle associe patient, pharmacien d'officine et gériatre hospitalier pour un bilan d'acquisition des compétences, de satisfaction et d'évaluation de l'impact en termes de recours à l'hospitalisation. La synthèse est transmise au médecin traitant.

Les thèmes des séances sont construits à partir d'une étude des besoins éducatifs des patients âgés.

Les deux premières séances sont conduites au cours de l'hospitalisation au lit du patient ou en consultation pharmaceutique. Les trois autres séances sont conduites soit par entretien téléphonique soit en face à face, à l'officine (voire à domicile), par le pharmacien d'officine. La dernière séance est réalisée à l'hôpital de jour gériatrique ou par téléconsultation entre pharmacien d'officine, patient et gériatre pour évaluer notamment les acquis du patient et/ou de son entourage ainsi que sa satisfaction.

Les 47 pharmaciens d'officine participant à ce projet suivront une formation spécifique des pharmaciens sur 1 journée (10 heures avec éligibilité DPC). Ils seront ensuite rémunérés 100€ pour les 4 séances d'ATP dispensées au patient. L'URPS fournira à chaque pharmacie une tablette comme support de téléconsultation.

Nous espérons que ce parcours innovant démontrera une fois de plus l'importance du pharmacien d'officine dans la sécurisation du parcours Ville-Hôpital-Ville du patient.



ATP CHIMIO

L'URPS Pharmaciens GRAND EST et le réseau ONCOLOR, l'ARS et l'OMEDIT GRAND EST proposent un nouveau projet qui fait suite au projet FACE (Formation Action Cancer Education): ATP - Accompagnement Thérapeutique du Patient dans le cadre des chimiothérapies orales. Dispositif complémentaire à l'ETP et aux consultations tripartites de primo-prescription pour assurer le suivi en ville des patients bénéficiant d'une primo-prescription d'une thérapie anticancéreuse orale.

Son Objectif est de proposer 4 séances individuelles d'environ 30 minutes aux patients ayant un

traitement par thérapie anticancéreuse orale dans le but de prévenir les EI, d'intégrer la thérapie à la vie quotidienne du patient et d'établir une coordination entre la ville et l'hôpital

Une indemnisation des pharmaciens participants est prévue par l'URPS Pharmaciens à hauteur de 125€.

Pour cela des sessions de formation gratuites en blended-learning (mélange de E-Learning et de formation présentielle) sont proposées. Elles comportent :

Une Formation à la gestion des effets indésirables, en e-learning, (avec mise à disposition de fiches médicaments "Patients" et "Professionnels" et de petits modules de cours adaptés à la pratique quotidienne). Et une Formation de sensibilisation à la posture éducative de 10h (en e-learning et présentiel) pour les professionnels qui n'ont aucune formation en ETP.

Ces sessions présentielles auront lieu à Nancy les Mercredi 26/09/2018 (18h – 21h) ou Mardi 06/11/2018 (18h – 21h) et à Metz les Lundi 01/10/2018 (18h – 21h) ou Mercredi 07/11/2018 (19h – 22h).

Si vous souhaitez vous inscrire ou obtenir un accès à la formation en ligne merci de nous en avvertir par mail à l'adresse carole.kaupp@oncolor.org

ALSACE

BILAN DE MEDICATION

Le 25 Juin dernier, le syndicat des pharmaciens du Haut-Rhin et l'urps pharmaciens GE ont organisé une soirée d'information sur le bilan de médication.

L'intervenante, le Dr Elodie REMETTER s'est attaché à « dédramatiser » le sujet. Par son expérience aux urgences de l'hôpital Pasteur de Colmar, elle a tout d'abord présenté le contexte : la population âgée est une population à risque de iatrogénie médicamenteuse. La iatrogénie médicamenteuse représente 10% des hospitalisations des + de 65ans et 20% des +de 80ans (30 à 60% sont évitables).

Le bilan de médication a un impact :

Sur la continuité et la sécurité du traitement médicamenteux (il améliore l'exhaustivité et l'exactitude des données)

Sur la iatrogénie médicamenteuse en prévenant

Sur la consommation des médicaments (diminution du gaspillage)

Après un rappel de la mise en œuvre du bilan partagé de médication, elle a présenté les outils à disposition du pharmacien pour la préparation de l'entretien et l'analyse pharmaceutique.

Dans la pratique elle propose une façon de détecter et reconnaître la iatrogénie médicamenteuse.

Les signes à reconnaître

Signes banals, peu spécifiques – Fatigue, diminution de l'appétit, perte de poids – Sensations vertigineuses, malaises, troubles de l'équilibre, chute – Pertes de mémoire – Troubles digestifs (nausées, diarrhée, constipation) – Troubles urinaires (rétention urinaire ou miction par regorgement) – Palpitations – Troubles de la vision – Bouche sèche

Exemple de cascade :

AINS -> saignement digestif -> anémie, cause de décompensation cardiaque

AINS + déshydratation -> insuffisance rénale aigüe et décompensation cardiaque

Neuroleptique -> sédation -> pneumopathie de déglutition

Une famille pharmacologique est particulièrement à risque : les Anticholinergiques.

Au comptoir se poser en permanence la question : le médicament prescrit est il adapté à mon patient âgé ?

En conclusion, l'activité de pharmacie clinique est centrée sur le patient, déjà mis en place en milieu hospitalier cela va valoriser l'action des pharmaciens d'officine. Cette activité n'étant pas exclusivement pharmaceutique, il est important de travailler en équipe et de partager les informations.

Cela implique aussi un décloisonnement des activités entre l'hôpital et la ville reconnaît-elle et que nous appelons de tous nos vœux.

La présentation des supports de l'intervention est disponible en ligne :

<https://drive.google.com/drive/folders/1jdfgXpWdmmwAbRVfqbrsfwUeAy-zoCY3?usp=sharing>

GRILLE D'AUDIT POUR LES AUDITEURS DES FEUILLES DE PRESCRIPTION			
GENERALITES			
Date de l'audit :	Nom de l'auteur :	Service audité :	
Nom du patient :		Prénom du patient :	
Age du patient :		Date de naissance :	
Clairance de la créatinine (en ml/min) :		Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	
Nombre de thérapeutique médicamenteuse en cours :			
GRILLE STOPP (Screening Tool of Older Persons Prescriptions)			
Critères (si pas de prescription du médicament cité, ne rien remplir)		Vos réponses à la question : La prescription du patient contient-elle ?	
		OUI	NON
		Remarques	
A1. Tout médicament prescrit sans indication clinique (ex aspirine et statine en prévention cardiovasculaire primaire ; inhibiteur de la pompe à protons sans attente diagnostique récente...) - (Sur prescription)			
A2. Tout médicament prescrit au-delà de la durée recommandée, si elle est définie.			
A3. Toute duplication de prescription d'une classe médicamenteuse (ex deux benzodiazépines, anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS), diurétiques de l'anse, inhibiteurs de l'enzyme de conversion, bêtabloquants, anticoagulants...) - (Sur prescription)			
B - Système cardiovasculaire			
B1. La digoxine pour une décompensation d'insuffisance cardiaque avec fraction d'éjection ventriculaire gauche (FEVG) conservée. - (Pas de preuve de bénéfice)			
B2. La vérapamil ou diltiazem en présence d'une insuffisance cardiaque de classe NYHA II ou IV.			

Nous vous l'annonçons depuis quelques temps, aujourd'hui votre nouveau site internet de l'URPS Pharmaciens Grand Est est en ligne. Ce site se veut pratique, intuitif et facile à utiliser. Il comporte 9 sections. En fonction de l'information délivrée, les articles sont accessibles à tous ou limités aux pharmaciens titulaires. Pour accéder à l'espace réservé, un nom d'utilisateur avec un mot de passe provisoire vous sera envoyé dans les prochains temps par mail. Si votre adresse mail a changé récemment ou que vous ne recevez pas ou plus les mails de l'URPS, n'hésitez pas à nous envoyer votre adresse par mail à cwindstein@urpspharmaciensgrandest.fr.

Vous trouverez en plus des informations générales, des infos sur les manifestations passées et à venir, l'ensemble des publications et travaux de l'URPS mais également une rubrique emploi. Cette rubrique permettra aux candidats de déposer une demande d'emploi, mais également de répondre aux offres des pharmaciens titulaires du Grand Est. Les offres d'emplois se feront via l'espace sécurisé du site afin et seront gérés et actualisés afin d'avoir en permanence une rubrique à jour.

Les documents de déclaration de détournement d'ordonnance, les modèles de convention entre Pharmacien dispensateur et EHPAD, l'ensemble des documents et synthèses des expérimentations faites par l'intermédiaire des URPS figurent également dans ce nouveau site internet.

Ce site aura également l'avantage de pouvoir vous envoyer plus régulièrement et de manière plus aisées des informations sous forme de newsletter. Il vous permettra également de communiquer plus facilement avec vos élus de manière générale et votre délégué départemental.

www.urpspharmaciensgrandest.fr



EN BREF

- Pharmacien référent en EHPAD : Les outils de diagnostic et de suivi de cette expérimentation ont été créés afin de pouvoir observer le travail du pharmacien référent tout en ayant connaissance du niveau de départ de l'établissement dans la gestion de la sécurisation du circuit du médicament. Le démarrage effectif est prévu pour le dernier trimestre.

- Campagne dépistage diabète : Cette année, la campagne se déroulera dans les départements suivants : Marne, Meuse, Vosges et Haut Rhin. Le protocole a été modifié par rapport à l'année dernière en permettant notamment au pharmacien d'officine d'envoyer directement le patient vers le laboratoire d'analyse avec remise d'un bon pour glycémie veineuse à jeun. Nous vous inviterons aux soirées de formation au dernier trimestre.

- Messagerie sécurisée : Avis aux confrères ayant une messagerie sécurisée Pharmacrypt. Avec le GCS Télésanté, nous travaillons à transformer votre adresse Pharmacrypt en adresse mssante.fr. Ceci se fera sans intervention de votre part, vous serez averti par mail de la modification. Ainsi, si vous êtes contacté par un opérateur ou la CPAM de votre département, vous pourrez répondre que vous êtes équipé d'une messagerie sécurisée compatible.

- Entretiens motivationnels d'aide au sevrage tabagique. Confrères de Haute Marne, Moselle et Bas Rhin, surveillez vos boîtes aux lettres, vous allez recevoir par courrier une invitation à participer au projet d'entretiens motivationnels d'aide au sevrage tabagique. En vous inscrivant, vous vous engagez à réaliser la formation préalable constituée d'un e-learning et d'une soirée présentielle. Les entretiens démarreront début novembre avec le lancement de l'opération Mois sans tabac. Vous serez rémunérés des entretiens dans la foulée des retours que vous ferez à l'URPS Pharmaciens. Nous comptons sur votre participation.



Nos Coordonnées

URPS Pharmaciens Grand Est, 18 Quai Claude Le Lorrain, 54000 NANCY

secretariat@urpspharmaciensgrandest.fr

09.53.73.45.34

Secrétariat (Madame Geneviève KUHN) est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00